

RECRUTE

Pour la Direction Enfance et Petite enfance

**Un Directeur / Coordinateur de la crèche Talika
de Mauléon-Licharre (H/F)**

Référence de l'offre : 58-2024-PLSP

Date limite de candidature : 24 juillet 2024

Type d'emploi : emploi permanent

Cadres d'Emplois : Puéricultrices Territoriales ou Educateurs de Jeunes Enfants Territoriaux

Ouverture : poste ouvert aux fonctionnaires et lauréats de concours, à défaut aux agents contractuels conformément à l'article 332-8 2° du code général de la fonction publique

Temps de travail : temps complet, 39h hebdomadaires

Lieu de travail : Mauléon-Licharre (64130)

Permis : B recommandé

Date de publication : 14 juin 2024

Poste à pourvoir : dès que possible

Catégorie : A

Rattachement hiérarchique : Directrice des services Enfance et Petite enfance.

CONTEXTE :

La Direction Enfance et Petite enfance de la Communauté d'Agglomération Pays Basque réunit sept Accueils de Loisirs Sans Hébergement, une cuisine centrale, onze crèches et deux Lieux d'Accueil Enfants-Parents répartis dans les territoires du Pays Basque intérieur. Elle se structure autour d'un réseau de coordinatrices Enfance jeunesse et Petite enfance qui accompagne en proximité les structures d'accueil, ainsi que les divers partenaires du champ de l'Enfance et la Petite enfance.

Le territoire Soule-Xiberoa, zone rurale de moyenne montagne à la limite du Béarn, compte deux crèches situées à Mauléon-Licharre (41 places) et à Alos-Sibas-Abense (14 places). Afin de renforcer l'équipe d'encadrement du service Petite enfance du secteur Soule-Xiberoa et la coordination Petite enfance, la Direction Enfance et Petite enfance recrute un Directeur de crèche / Coordinateur Petite enfance.

MISSIONS et ACTIVITES :

Ce poste atypique revêt deux missions distinctes et complémentaires, réalisées sous le rattachement hiérarchique de la Directrice des Services Enfance et Petite Enfance de l'Agglomération Pays Basque :

1) Assurer la Direction de la crèche Talika à Mauléon-Licharre, en l'absence de la directrice titulaire

- **Garantir la qualité du fonctionnement de la structure :**
 - Exercer un rôle d'accompagnement et d'aide à la parentalité ;
 - Être garant d'un accueil de qualité pour l'enfant en tenant compte de son histoire ;
 - Veiller à l'équilibre, à la santé et à l'épanouissement des enfants ;
 - Garantir la qualité de la relation de chaque famille avec l'équipe par un rôle de tiers ;
 - Garantir la sécurité de l'enfant et la qualité de l'accueil ;
 - Administrer les traitements aux enfants, avec ordonnance et autorisation écrite des parents, en lien avec le médecin référent de la structure ;
 - Mettre en place et contrôler les mesures d'entretien et d'hygiène de la structure ;
 - Tenir à jour le dossier personnel de chaque enfant et un registre de présences journalières ;
 - Être présent à tous les moments importants de la journée (change, repas, sieste) ;
 - Contribuer à une démarche de prévention précoce ;
 - Définir les rôles de chacun conformément au projet pédagogique ;

- Veiller à l'application du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement, notamment basés sur la labellisation en langue basque en cours ;
 - Assurer la sécurité du bâtiment et des personnes (afficher les numéros, le protocole d'urgence, le plan d'évacuation) ;
 - Informer les autorités compétentes de tout accident, toutes modifications dans la structure.
- **Assurer la gestion administrative, et le suivi budgétaire de la structure :**
 - Organiser la continuité de la fonction de direction ;
 - Etablir et entretenir les relations avec les partenaires (CAF, médecin référent PMI, puéricultrice et assistante sociale du secteur) ;
 - Etablir le tarif horaire de participation pour chaque enfant et le contrat, effectuer la facturation mensuelle ;
 - Garantir le taux d'occupation de la structure, veiller au taux de facturation.
- **Assurer le management de l'équipe :**
 - Exercer un pouvoir hiérarchique sur le personnel ;
 - Organiser les plannings du personnel, les remplacements et s'assurer du respect des ratios d'encadrement ;
 - Animer le travail d'équipe, prévoir des temps de concertation si nécessaire, et des entretiens individuels en se basant sur les fiches de poste ;
 - Coordonner les temps de formation ;
 - Soutenir l'équipe, veiller aux conditions de travail et à la réglementation en matière de santé et de travail ;
 - Réaliser les évaluations, accueillir les stagiaires et les nouveaux arrivants, accompagner l'agent de prévention ;
 - Prévoir l'ordre du jour des réunions d'équipe et réaliser des comptes rendus ;
 - Assurer une veille réglementaire et professionnelle dans le domaine de la Petite enfance.

2) Coordonner l'activité Petite Enfance du Secteur Soule-Xiberoa

- **Participer à la mise en œuvre de la politique communautaire en matière de Petite enfance.**
- **Coordonner et encadrer les services communautaires de Petite enfance du pôle Soule-Xiberoa :**
 - Encadrer et gérer les directeurs d'EAJE, en lien avec la directrice et la directrice adjointe des services Petite enfance : recrutement/remplacement, formation, évaluation, suivi des heures/gestion de l'annualisation, absences et congés ;
 - Contrôler, valider et analyser les tâches administratives et financières des structures : participer à l'élaboration du budget prévisionnel, valider les engagements de dépenses sur le logiciel de comptabilité de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ;
 - Contrôler, valider et analyser l'activité des structures et les déclarations aux partenaires institutionnels (CAF/MSA/CD) ;
 - Contrôler la mise en application du cadre réglementaire des Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants ;
 - Accompagner les structures dans leur problématique, être un appui dans la gestion des ressources humaines ;
 - Gérer le dispositif d'attribution des places des crèches du pôle Soule-Xiberoa : élaboration et actualisation d'un observatoire des demandes de places à l'échelle du pôle ; préparation technique de l'attribution des places en lien avec les directrices de crèche, le Relais Petite enfance et, le cas échéant, la PMI et les autres acteurs privés, organisations ; et animation des Commissions d'attribution des places, suivi des réponses aux familles ;
 - Accompagner et dynamiser les projets d'établissement des structures d'accueil de la Petite enfance en lien avec les direct-ric-eur-s : projet pédagogique, règlement de fonctionnement, règlement intérieur des salariés, s'assurer de leur mise à jour ;
 - Accompagner les démarches de labellisation en langue basque en cours : relais de la direction des Politiques linguistiques, animer les projets en lien avec les équipes.
- **Coordonner l'ensemble des acteurs de la Petite enfance du territoire Soule-Xiberoa.**
 - Impulser des projets communs visant à harmoniser, valoriser et améliorer l'offre d'accueil Petite enfance, fédérer les structures autour de projets communs ;
 - Evaluer les services proposés en lien avec les besoins des familles, développer des projets visant à améliorer et optimiser l'offre de services aux familles ;

- Veiller sur les besoins du territoire et l'évolution de l'offre : avoir la capacité d'identifier la demande et d'analyser l'opportunité de nouveaux services (porteurs de projets privés, publics ou agglomération) ;
 - Animer le réseau des partenariats tant associatifs qu'institutionnels ;
 - Participer aux Conventions Territoriales Globales du secteur couvert, mise en œuvre des missions de coordonnateur du projet ;
 - Suivre les dispositifs en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs (CAF, PMI).
- **Être le référent Petite enfance pour les communes, les acteurs associatifs et privés, et les partenaires institutionnels (CAF, MSA, Département).**

QUALIFICATIONS / EXPERIENCES :

- Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants ou d'Infirmier puériculteur ou autres diplômes équivalents autorisés par la réglementation en vigueur pour assurer la direction d'EAJE ;
- Expérience significative en matière de coordination de service enfance et de direction d'établissement de jeunes enfants (3 ans minimum).

COMPETENCES :

Compétences nécessaires, savoir-faire

- Parfaite connaissance de la réglementation en matière d'accueil de jeunes enfants et de mineurs, des dispositifs partenariaux liés à l'enfance ;
- Bonne connaissance de la réglementation Petite enfance, des règles liées à l'application de la PSU, des droits de l'enfant et de la famille ;
- Connaissance des techniques d'animation et des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Compétence avérée en matière d'encadrement ;
- Capacités relationnelles et de communication ;
- Maîtrise du cadre réglementaire en matière de gestion du personnel ;
- Nécessaire connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et administrations ;
- Maîtrise de la méthodologie de gestion de projet, capacité d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise informatique : logiciels de bureautiques (Word, Excel) et métiers (Abelium) ;
- Maîtrise de la langue basque souhaitée.

Savoir-être

- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général ;
- Sens de la rigueur, de l'organisation, aptitude à travailler en autonomie et en équipe ;
- Être disponible, attentif, à l'écoute, vigilant (réactions, comportements, attitudes) ;
- Sens des relations humaines, goût du contact, capacité d'anticipation ;
- Savoir imposer des décisions, être directif ;
- Capacités d'adaptation et de remise en question ;
- Être dynamique, aptitudes physiques.

*****Les petits plus de l'Agglomération Pays Basque** : tickets restaurants, possibilité de prise en charge partielle des frais de mutuelle et de prévoyance, actions du comité d'œuvres sociales...

Personne à contacter : Sandrine LAFUSTE, Directrice Enfance et Petite enfance,
s.lafuste@communaute-paysbasque.fr, 05.59.93.50.63.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par mail à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Direction des Ressources Humaines, Service Gestion des Emplois et Compétences, recrutement@communaute-paysbasque.fr
 En précisant la référence suivante : **58-2024-PLSP** au plus tard le 24 juillet 2024.